

Délibération n° 2018-393

OBJET : DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR SUPPLÉANT POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE «WELCOME IN PARIS SACLAY ENTREPRISES » (WIPSE)

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	52
Présents et représentés	:	63
Votants	:	63

Le mercredi 19 décembre 2018, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 13 décembre 2019, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
M. Téli-Justin	GNADRE	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
Monsieur Jérémy	MARTIN	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
Madame Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis

Délibération n° 2018-393

Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Mme. Sylvianne	RICHARDEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Madame Dominique	LEGOFF	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. Jean-François VIGIER donne pouvoir à Mme. Irène BESOMBES
M. Jean-Paul BENEYTOU donne pouvoir à Mme. Martine CINOSI-GIRARD
Mme. Geneviève BESSE donne pouvoir à Madame Véronique FRANCOIS
M. Yann CAUCHETIER donne pouvoir à M. Michel BOURNAT
Mme. Sandrine GELOT donne pouvoir à M. Rémi BETIN
Mme. Bouchra LAQUES donne pouvoir à Mme. Michèle FRERET
M. Serge MORONVALLE donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD
Mme. Isabelle KLJAJIC donne pouvoir à M. Claude PONS
M. Grégoire de LASTEYRIE donne pouvoir à M. Hervé PAILLET
M. François HILLION donne pouvoir à M. Franck GAUDART

Délibération n° 2018-393

Mme. Caroline FOUCAULT donne pouvoir à Madame Dominique LEGOFF

DELEGUES ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
Mme. Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Francisque VIGOUROUX

Objet : DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR SUPPLÉANT POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE «WELCOME IN PARIS SACLAY ENTREPRISES » (WIPSE)

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Michel BOURNAT.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1531-1 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-PREF-DRCL/844 du 6 décembre 2017 portant approbation des statuts de la Communauté Paris-Saclay ;

VU la délibération n°2017-199 du Conseil communautaire du 27 septembre 2017 portant création de la Société Publique Locale « Welcome In Paris-Saclay Entreprises » (SPL WIPSE), adoption de ses statuts et désignation des administrateurs ;

CONSIDERANT que la Communauté Paris-Saclay dispose de 12 administrateurs titulaires et de 12 administrateurs suppléants ;

CONSIDERANT le courrier de la Préfecture de l'Essonne en date du 16 juillet 2018, acceptant la démission de Mme Véronique CHATEAU-GILLE pour l'ensemble de ses mandats de Maire-adjointe et de Conseillère municipale de la commune de Verrières-le-Buisson ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la désignation d'un nouvel administrateur suppléant ;

CONSIDERANT la candidature de Mme Dominique LEGOFF pour être représentante suppléante de la Communauté Paris-Saclay au Conseil d'administration de la SPL WIPSE en lieu et place de Mme CHATEAU-GILLE ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. DECIDE de procéder à un vote à main levée pour la désignation d'un nouvel administrateur suppléant pour siéger au sein de la Société Publique Locale « WIPSE » ;
2. DESIGNE en qualité d'administrateur suppléant représentant la Communauté Paris-Saclay au Conseil d'administration de la Société Publique Locale « WIPSE » ;
- Mme Dominique LEGOFF
3. PRECISE que la délibération n°2017-199 du 27 septembre 2017 demeure applicable ;

Délibération n° 2018-393

4. FIXE la liste des administrateurs titulaires et suppléants comme suit :

Qualité	Prénom	Nom	Ville
Titulaire	Michel	BOURNAT	Gif-sur-Yvette
Suppléant	Patrice	GILBON	Villiers-le-Bâcle
Titulaire	Sylviane	RICHARDEAU	Massy
Suppléant	Dominique	LEGOFF	Verrières-le-Buisson
Titulaire	Igor	TRICKOVSKI	Villejust
Suppléant	Stéphane	BAZILE	Saulx-les-Chartreux
Titulaire	Jean-François	VIGIER	Bures-sur-Yvette
Suppléant	Christian	PAGE	Saclay
Titulaire	David	ROS	Orsay
Suppléant	Franck	GAUDART	Gometz-le-Châtel
Titulaire	Dominique	FONTENAILLE	Villebon-sur-Yvette
Suppléant	Brigitte	PUECH	Ballainvilliers
Titulaire	Grégoire	de LASTEYRIE	Palaiseau
Suppléant	François	HILLION	Vauhallan
Titulaire	Francisque	VIGOUROUX	Igny
Suppléant	Paul	RAYMOND	Nozay
Titulaire	Jean-Paul	BENEYTOU	Chilly-Mazarin
Suppléant	Jean-Pierre	MEUR	La Ville du Bois
Titulaire	Olivier	THOMAS	Marcoussis
Suppléant	Claude	PONS	Montlhéry
Titulaire	Florence	LORTON	Longjumeau
Suppléant	Véronique	FRANÇOIS	Epinay-sur-Orge
Titulaire	Françoise	MARHUENDA	Les Ulis
Suppléant	Pierre-Alexandre	MOURET	Saint-Aubin

Fait et délibéré le mercredi 19 décembre 2018
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



Délibération n° 2018-393

ADOPTÉE par (63 VOIX)

63 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, M. Téli-Justin GNADRE, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , Monsieur Jérémy MARTIN, Mme. Florence LORTON, Madame Catherine GAILLARD, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, Mme. Michèle FRERET, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Madame Dominique LEGOFF, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232091-200056232-20181219-lmc124720-DE-1-1

Date AR Préfecture :

21/12/18

- Affichée / Publiée le 26 décembre 2018

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.